

## Procès-verbal du conseil municipal du 17 Octobre 2016

### Personnes présentes :

M DEGRANDI, JR DECOLLONGE, C PILON, D DELORME, E DUCREUX, S GUILLOT, P MAYNAND, S CHASSAGNEL, J FOUILLAT, C DUPRE, C GOUTTARD

Secrétaire de séance : S CHASSAGNEL

### **1- PADD (Projet d'aménagement et de développement durable) dans le cadre du PLU**

- 2 ha 7 resteront constructibles à l'adoption du PLU.
- Si on comble les dents creuses, il reste 3500 m<sup>2</sup> constructibles sur les terrains restants.
- Mr FRANCESCHINI des ABF préconise des maisons jumelées. Il n'est pas opposé à ce qu'on remonte l'implantation des maisons à partir du moment où l'on aménage le bas de la parcelle de droite en aire de retournement
- Les ABF doivent transmettre un plan de masse de la propriété TRICAUD avec l'implantation projetée des maisons.
- Des sursis à statuer ont été pris pour des terrains chez CICERON (4 lots à La Valette) et chez THIVEL (2 lots à La Collonge).
- Une étude géologique est à faire. Une seule proposition a été reçue en mairie pour un montant d'environ 11500 € TTC. Cette dépense est subventionnable, mais sans savoir à quelle hauteur. Une nouvelle consultation va être faite.
- À partir du 27/03/2017, la commune va passer en RNU (Règlement national d'Urbanisme), car le PLU ne sera pas encore prêt pour être voté. Le RNU restera en vigueur jusqu'à l'acceptation du PLU. De ce fait, c'est la DDT qui gèrent les demandes d'urbanismes. Les dossiers accordés seront donc probablement plus difficiles à obtenir.
- Le projet de PADD sera à représenter au SCOT.

### **2- Nouvelles communes**

- L'idée est faire des communes de 15000 habitants.
- 2 projets semblent se dessiner : celui de Tarare comme commune principale et anciennes communes de l'ex canton de Tarare, et celui de Pontcharra / Turdine comme commune principale, avec St Forgeux, Affoux, St Loup, Dareizé et Les Olmes. Ce groupe fermerait une commune d'environ 15000 habitants avec 29 élus
- Il y aurait un représentant de chaque commune au sein du Conseil Municipal : le Maire de chacune des communes.
- Une charte serait signée avec toutes les communes adhérentes.

- L'avis favorable de la totalité des conseils municipaux est nécessaire ; la deuxième option semble se dessiner concernant Affoux.
- Une prochaine réunion est prévue le 15 novembre à 18h30 à St Forgeux.

### **3- Bulletin 2016**

- Numérotation et nouvelles voies
- Chemins pédestres (chaque commune doit d'ailleurs créer 1 ou 2 chemins de randonnée pour un topo de la COR. C'est Mme Isabelle Laubo qui gère le dossier).
- Ancienne voie de chemin de fer
- plus les rubriques habituelles

### **4- Dénomination des voies**

- La commission chargée de la dénomination et de la nouvelle numérotation des voies de la commune est en train de dénombrer les voies, et le nom qu'elles pourraient avoir.
- Du Bourg au croisement de la RD38e et de la RD27, ce serait la Route du Torrenchin ; du Bourg à la Croix des Eparres, ce serait la Route des Genêts.
- Un devis de 3500€ a été établi pour la fabrication et la fourniture des plaques de rue et de maisons.

### **5- Déchets**

- Un nouveau mode de collecte est à l'étude et à l'essai sur le territoire.
- La collecte en point de regroupements coûte moins cher que le porte-à-porte employé sur certains secteurs actuellement.
- On parle de 7000€ le container. La question est de savoir où les implanter. Il en faut 1 au Montmeterme, 1 au Bourg, 1 pour La Collonge et Rochefort, et 1 pour le Guillin et le Mandéron.
- La collecte des déchets sur la haute vallée d'Azergue a été reprise en régie.
- Le coût du service de ramassage des ordures est de 5 052 292,33 € et ses recettes sont de 5 788 610,50€.
- En 2015, le service a coûté 42€ HT/an/habitant contre 49€ HT/an/habitant ; on note une baisse du coût de la collecte des déchets recyclables.

### **6- Eau potable**

- Après lecture du rapport établi par le SYEMLI, on note une hausse de 3,1 % du prix de l'abonnement, soit 3.05€ TTC le mètre cube.
- Les pertes des volumes mis en distribution se montent à près de 1,6 millions de mètres cubes pour 2015.
- 124 analyses bactériologiques ont été faites avec un résultat de conformité de 99,20 % ; 38 analyses physico-chimiques ont été faites avec un résultat de conformité de 100%.

7- **Questions diverses**

- Concernant l'éclairage nocturne, il est recommandé de faire des économies d'énergie de 23h à 6h en semaine, mais en laissant les éclairages tels quels les week-ends.
- Notification de subvention reçue concernant l'appel à projet du Département (ex Plan triennal) pour les travaux de consolidation du mur du cimetière.